



Retraction sur la garantie échange à neuf de la fnac

Par **nicobearn**, le **17/12/2008** à **23:38**

Bonjour,

J'ai acheté il y a 11 jour un PC à la FNAC avec la garantie échange à neuf qui est assez couteuse.

Or je m'aperçois en consultant le livret de garantie qui est donné après l'achat que les clauses sont beaucoup trop contraignantes et en tout cas plus que ce que le vendeur m'a vanté...

Pour valider l'adhésion il faut envoyer la fiche signé à Flnaref, ce que je n'ai pas encore fait. Mais bon j'ai déjà payé lors de l'achat et je souhaiterais me rétracter pour me faire rembourser la garantie.

Est-ce possible et comment m'y prendre?

Merci pour votre aide.